Séance du Mardi 05 mai 2026

Compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal

Secrétaire : Laurence COCQ

Ordre du jour :

- Point sur les travaux cantine/garderie
- Point financier sur projet cantine/garderie
- Nomination d'un référent déontologue
- Plan de financement SDE 18
- Vente matériel communal
- Nomination du Conseil CCAS
- Désignation d'un correspondant incendie/secours
- Commissions communales
- Commissions intercommunales
- Questions diverses

- **Présents** : BENOIT Gilles, Ludovic MAHÉ, Angélique HUET, Dominique PERRAGUIN, CHEMIERE Claudine, Cyril AUCLUIN, Laurence COCQ, Olivier DE BRIE, Sybille FILIPPI, Lisa HARDOROCK, Yannick MARTIN, Guerric NEVEU, Pascal RENARD, Corinne SIONÉ, Régis VAULLERIN, Marie CALURAUD, Denis PEAUDECERF, Sylvie DENIZOT, Christèl GOND

- **Absents** :

- **Absents avec pouvoirs** :

La séance est ouverte à 19 h par le Maire.

Monsieur le Maire énonce l'ordre du jour et demande aux membres du conseil s'il peut y avoir conflit d'intérêts quant aux sujets abordés.

Approbation du compte-rendu du Conseil Municipal du 31 mars 2026

Monsieur le Maire demande si des membres du Conseil ont des remarques, questions ou précisions à apporter au compte-rendu, aucune remarque n'étant faite, celui-ci est approuvé et signé.

➢ Point sur les travaux cantine/garderie

Les travaux prévus sont finalisés place PMR/Arbres/fontaine à eau...)
Ajout au projet : Installation d'une marquise à la porte d'entrée (protection pluie) pour un montant de 4 500,00 € (devis en cours)

A noter :

la fréquentation importante des services : environ 60 enfants en garderie le soir et 130 à la cantine
Satisfaction globale sur la réalisation

➢ **Point financier sur projet cantine/garderie**

Il reste quelques factures à régler et un montant de 241.456,81€ de subventions à recevoir.
Le prêt sollicité n'est à ce jour pas lancé, la trésorerie étant actuellement suffisante.

Objectif clôture du projet fin juin

Arrivée de Madame Christèl GOND à 19h20

➢ **Nomination d'un référent déontologue pour les élus locaux**

Gilles Benoît informe de la candidature de Monsieur Franck Duruisseau qui était le référent déontologue de la commune lors du précédent mandat.
VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L. 1111-1-1, ainsi que les articles R. 1111-1- A et suivants,
Vu l'article 218 de la loi n° 2022-217 du 21 février 2022 relative à la différenciation, la décentralisation, la déconcentration et portant diverses mesures de simplification de l'action publique locale,
VU le décret n° 2022-1520 du 6 décembre 2022 relatif au référent déontologue de l'élu local et notamment son article 1er dont les dispositions entrent en vigueur le 1er juin 2023,
VU l'arrêté du 6 décembre 2022 pris en application du décret n° 2022-1520 du 6 décembre 2022 relatif au référent déontologue de l'élu local,
Article 1 : **Désignation du référent déontologue**
Monsieur Franck DURUISSEAU est désigné en tant que référent déontologue pour les membres du Conseil Municipal.
Article 2 : Modalités de saisine du référent déontologue
Le référent déontologue pourra être saisi par voie écrite, par mail franck.duruisseau@fdssurete.fr ou par courrier à l'adresse suivante : 4 Place de l'Eglise – 18110 Saint-Eloy-de-Gy
En cas de saisines par courrier, elles devront être cachetées et porter la mention « confidentiel ».
Toute demande fera l'objet d'un accusé de réception par le référent déontologue qui mentionnera la date de réception et rappellera le cadre réglementaire de la réponse.
Article 3 : Rémunération
Le référent, ayant un statut de vacataire, sera rémunéré par la commune conformément aux textes en vigueur.

➢ **Plan de financement SDE 18 extension éclairage public**

Le Maire présente à l'assemblée le plan de financement prévisionnel correspondant aux travaux de l'extension de l'éclairage public route de Bourges, le coût total s'élève à 1 452,85 €.
La participation financière demandée par le SDE, calculée sur la base de 50% du montant HT, en application des modalités adoptées par le comité syndical s'élèverait à **726,42 €** HT
La contribution sera calculée en fonction de la facture réellement acquittée par le syndicat

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :
- Approuve le plan de financement prévisionnel du SDE
- Autorise le Maire à le signer

Remarque : Quelques membres du Conseil Municipal s'interrogent sur la pertinence d'installer des détecteurs de présence dans certaines zones.
=> Régis Vaullerin se renseigne sur les modulations possibles du matériel en fonction des jours/heures et présence humaine

- **Vente matériel communal**

Il est proposé de mettre en vente quelques matériels. Une publication sera faite sur Panneau Pocket.
Le matériel sera exposé dans la cour un samedi matin.
Les personnes intéressées devront faire une proposition sous enveloppe cachetée à la Mairie.
L'organisation reste à finaliser.

Le Conseil Municipal valide la proposition et fixe des montants minimums pour chacun des matériels concernés :

- Gyrobroyeur
- Caisson isotherme
- Pulvérisateur Berthou 600l avec système dosatron
- Lave-vaisselle en triphasé
- Remorque agricole 4 T
- Tondeuse
- Tracteur tondeuse John Deer X740

- **Validation du nombre de membres au CCAS**

Le conseil municipal décide à l'unanimité de nommer 6 membres élus et 6 membres non élus pour le conseil d'administration du CCAS

- **Nomination des membres au CCAS**

Le Conseil municipal a élu les membres le représentant au C.C.A.S (Centre Communal d'Action Sociale) :

Président :
Gilles BENOIT
TITULAIRES :
Claudine CHEMIERE
Christèl GOND
Corinne SIONÉ
Sylvie DENIZOT
Lisa HARDOROCK
Yannick MARTIN

La 1ère réunion se tiendra le lundi 18 mai à 18H30

➢ Nomination d'un correspondant incendie/secours

Vu le décret n°2022-1091 du 29 juillet 2022 relatif aux modalités de création et d'exercice de la fonction de conseiller municipal correspondant « incendie et secours »
Monsieur le Maire expose les différentes missions attendues de la fonction :

- Participer à l'élaboration et la modification des arrêtés, conventions et documents opérationnels, administratifs et techniques du service local d'incendie et de secours qui relève, le cas échéant, de la commune,
- Concourir à la mise en œuvre des actions relatives à l'information et à la sensibilisation des habitants de la commune aux risques majeurs et aux mesures de sauvegarde,
- Concourir à la mise en œuvre par la commune de ses obligations de planification et d'information préventive,
- Concourir à la définition et à la gestion de la défense extérieure contre l'incendie de la commune,

Il informe périodiquement le Conseil Municipal des actions qu'il mène dans son domaine de compétence.

Monsieur Olivier de BRIE accepte la fonction

L'ensemble du Conseil Municipal, à l'unanimité accepte cette nomination

➢ Constitution des commissions communales

Le Maire est président de droit

Suite aux échanges, la composition de certaines commissions est revue. Le tableau final est présenté ci-dessous.

Commissions	Vice président	Titulaires	Observations
Appels d'offre		Cyril AUCLIN (T) - Claudine CHEMIERE (T) - Guerric NEVEU (T) - Laurence COCQ (S) – Pascal RENARD (S)-Dominique PERRAGUIN (S)	3 élus titulaires + 3 élus suppléants
Correspondant défense	Olivier de BRIE	Olivier de BRIE	1 élu
Environnement - Valorisation du patrimoine	Ludovic MAHÉ	Laurence COCQ - Yannick MARTIN - Angélique HUET - Marie CALURAUD - Guerric NEVEU	6 élus
Petite enfance - Vie scolaire - Jeunesse	Angélique HUET	Christel GOND - Sybille FILIPPI - Lisa HARDOROCK - Marie CALURAUD - Sylvie DENIZOT	6 élus
Finances		L'ensemble des 19 élus	L'ensemble des 19 élus
Gestion du personnel		Ludovic MAHÉ, Angélique HUET, Dominique PERRAGUIN, Claudine CHEMIERE	Le Maire et les quatre Adjoints
Communication	Ludovic MAHÉ	Pascal RENARD - Régis VAULLERIN - Laurence COCQ - Cyril AUCLIN - Denis PEAUDECERF - Corinne SIONÉ	7 élus
Informatique - Téléphonie Bureautique	Ludovic MAHÉ	Régis VAULLERIN - Denis PEAUDECERF - Laurence COCQ	4 élus

Urbanisme - Plan Local Urbanisme Intercommunal		Cyril AUCLIN - Ludovic MAHÉ - Angélique HUET - Dominique PERRAGUIN - Claudine CHEMIERE	5 élus
Révision des listes électorales (une fois par an)	Sybille FILIPPI	Pascal RENARD - Yannick MARTIN - Marie CALURAUD - Cyril ACLIN	5 élus
Travaux bâtiments - Sécurité - Energie	Dominique PERRAGUIN	Régis VAULLERIN - Yannick MARTIN - Olivier de BRIE - Denis PEAUDECERF	5 élus
Travaux voirie	Dominique PERRAGUIN	Pascal RENARD - Cyril AUCLIN - Régis VAULLERIN - Olivier de BRIE - Denis PEAUDECERF	6 élus
Vie associative	Claudine CHEMIERE	Christel GOND - Sybille FILIPPI - Yannick MARTIN - Guerric NEVEU - Lisa HARDOROCK	6 élus
Artisans - Commerçants	Claudine CHEMIERE	Pascal RENARD - Sylvie DENIZOT - Corinne SIONÉ - Cyril AUCLIN - Yannick MARTIN	6 élus
Culture - Tourisme		Claudine CHEMIERE - Corinne SIONÉ - Régis VAULLERIN - Christel GOND - Pascal RENARD - Sylvie DENIZOT	6 élus

L'ensemble du Conseil Municipal, à l'unanimité accepte de passer de 6 à 7 élus la commission communication et valide la composition de l'ensemble des commissions présentées ci-dessus.

- **Constitution des commissions communautaires**

Commissions communautaires	Noms
Développement économique et Finances	Dominique PERRAGUIN (T)-Sybille PILIPPI (S)
Petite enfance	Angélique HUET (T)-Lisa HARDOROCK (S)
Enfance - Jeunesse	Angélique HUET (T)-Lisa HARDOROCK (S)
Transitions environnementales	Ludovic MAHÉ (T)-Yannick MARTIN (S)
Culture - Lecture publique	Claudine CHEMIERE (T)-Marie CALURAUD (S)
Suivi des délégations de service public eau et assainissement collectif et prestations de services d'ordures ménagères	Gilles BENOIT (T)-Ludovic MAHÉ (S)
Tourisme	Claudine CHEMIERE (T)-Pascal RENARD (S)
Bâtiments - Voirie	Dominique PERRAGUIN (T)-Régis VAULLERIN(S)
Urbanisme - SPANC - GEMAPI	Gilles BENOIT (T)-Cyril AUCLIN (S)
Social - Habitat	Claudine CHEMIERE (T)-Sylvie DENIZOT (S)
Sport	Angélique HUET (T)-Lisa HARDOROCK (S)

L'ensemble du Conseil Municipal, à l'unanimité accepte et valide la composition de l'ensemble des commissions présentées ci-dessus.

➢ Questions / Informations diverses

-Gilles Benoît / Projet d'implantation d'une antenne Bouygues à Bourgneuf.
L'objectif de mise en place est 2027. Le projet sera à valider lors de la prochaine réunion du Conseil Municipal.

-Gilles Benoît / Inauguration du bâtiment périscolaire
Date prévisionnelle le samedi 13 juin
Ludovic MAHE se charge d'envoyer les invitations (Préfet, Département, Région, Sénateurs, SDE, CAF,etc….) Une plaque sera réalisée en remerciement du don effectué à la commune par Madame Dominique CARLAC

Une matinée Portes Ouvertes sera proposée aux parents d'élèves le samedi suivant (visite par petits groupes).
Les membres du Conseil Municipal valident cette proposition.

-Gilles Benoît / Le Berry Républicain – Article sur les Remoussets du lundi 4 mai
Suit à cet article Monsieur le Maire informe des faits et précise qu'il s'agit d'un différend et d'un sujet d'ordre privé. Il communiquera en ce sens aux médias

-Claudine Chemière / Festivités du 13 juillet 2026
En collaboration avec SAINT'ELOISIRS Claudine Chemière informe qu'à l'issue du traditionnel apéritif républicain, un repas froid accompagné de musique sera proposé sur le parvis de l'église.
Il sera suivi d'une retraite aux flambeaux.

-Commémoration du 8
Monsieur le Maire rappelle son souhait de la présence des membres du conseil

- Jurés d'assises et Grands électeurs
Réunion le 8 juin à 10h pour désigner les futurs jurés d'assises. Les participants seront Sylvie Denizot, Régis Vaullerin, Ludovic Mahé, Claudine Chemière, Yannick Martin et Pascal Renard.

Le prochain Conseil Municipal délibèrera sur les grands électeurs qui participeront à l'élection des sénateurs en septembre prochain

La séance est levée à 21 h

Prochain conseil le vendredi 05 juin

Le Secrétaire
Laurence COCQ

Le Maire,
Gilles BENOIT

Les Membres

MAIRIE DE ST ELOY DE GY
18110 CHER